



PLAN DE COMMANDITES

2026 - 2028



Qui sont Les Vestales de Saint-Hyacinthe

Fondé à Saint-Hyacinthe, le club Les Vestales est un organisme à but non lucratif (OBNL) dédié à la promotion de la natation artistique (anciennement appelée nage synchronisée) auprès de la population féminine et masculine maskoutaine et des environs. Notre mission est de favoriser le développement sportif, artistique et personnel de nos athlètes dans un environnement stimulant, inclusif et axé sur le travail d'équipe. Le club regroupe des nageurs de différents niveaux : récréatif, pré-compétitif et compétitif, encadrés par une équipe d'entraîneurs passionnés et certifiés. Chaque année, Les Vestales participent à de nombreuses compétitions régionales et provinciales, en plus d'organiser leurs galas artistiques annuels, devenus un moment fort de la vie sportive maskoutaine. Grâce à la mobilisation de ses bénévoles, entraîneurs et partenaires, le club Les Vestales poursuit son engagement à rendre la natation artistique accessible à tous et à inspirer la confiance, la grâce et la discipline chez les jeunes athlètes.

Mentions d'honneur et réalisations

Au fil des ans, Les Vestales de Saint-Hyacinthe se sont démarqués par la qualité de leurs performances et l'esprit d'équipe exemplaire de leurs athlètes :

- Médailles d'or et d'argent aux Championnats régionaux de natation artistique (catégories U12 et 13-15 ans).
- Participation distinguée aux Championnats provinciaux du Québec, avec plusieurs routines classées dans le top 10.
- Prix d'excellence en esprit sportif et esprit d'équipe remis par la Fédération de natation artistique du Québec.
- Reconnaissance municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'engagement du club dans la promotion du sport féminin et de la jeunesse locale.
- Organisation du Gala artistique régional 2024, soulignant 40 ans de passion et de développement de la natation artistique en Montérégie.
- Reconnaissance provinciale au sein de la Fédération de Natation artistique Québec par la nomination de plusieurs membres du club (athlètes, entraîneurs et juges nommés et récompensés).



Ces distinctions témoignent du rayonnement croissant du club et de l'excellence des jeunes athlètes maskoutaines sur la scène sportive québécoise.

Nos événements et leur portée régionale

En plus d'être un club reconnu pour la qualité de ses athlètes, Les Vestales de Saint-Hyacinthe organisent chaque année des événements d'envergure qui attirent un large public et plusieurs clubs de natation artistique du Québec. Nos galas artistiques et activités compétitives rassemblent plus de **300 spectateurs et participants** à chaque édition, incluant familles, partenaires, bénévoles et membres de la communauté. Ces événements accueillent des clubs provenant de plusieurs régions du Québec, notamment :

- Lac-Saint-Louis
 - Beaconsfield Synchro
 - Natation Artistique Dollard
 - Synchro Saint-Laurent
- Montréal
 - Club Aquatique de l'Est de Montréal
 - Club Aquatique de la Pointe de l'île
 - Club Aquatique R2P
 - Club Aquatique du Sud-Ouest
 - Montréal Synchro
 - Synchro CDN
 - Natation Artistique Maîtres Montréal
- Rive-Sud
 - Aqua-Rythme de St-Bruno
 - Brossard Synchro
- L'Estrie
 - Améthystes de Sherbrooke
 - Mem-Fées de Magog
- Richelieu – Yamaska
 - **Les Vestales**

De plus, Les Vestales se déplacent également dans ces régions au cours de la saison de compétition. Cela assure une visibilité accrue pour nos athlètes... et pour nos commanditaires, qui bénéficient d'une présence promotionnelle dans plusieurs secteurs du Québec.

Cette participation interrégionale contribue directement au rayonnement des Vestales et garantit une visibilité exceptionnelle devant un public varié, engagé et passionné de natation artistique.



PLAN DE COMMANDITES

2026 - 2028

	Platine 5 000 \$ / an	Or 500 \$ / an
(1x) Roll-up affiché lors des événements	✓	✓ ¹
Votre logo sera exposé en continu dans le présentoir du Centre aquatique Desjardins (CAD).	✓	
Votre logo apparaîtra dans le défilement sur la télévision dans le présentoir du CAD.	✓	✓
Votre logo figurera sur la page d'accueil de notre site Web.	✓	✓
Votre logo sera intégré à notre signature courriel.	✓	
Votre entreprise bénéficiera de visibilité sur nos réseaux sociaux grâce à des publications où vous serez identifié (tag).	✓	✓
Votre logo sera brodé ou imprimé sur les vêtements portés par nos athlètes en entraînement, en sortie ou en compétition.	✓	
Mention verbale et écrite, dans nos communiqués lors de nos événements.	✓	✓
Invitation comme invité d'honneur aux événements	✓	



Modalités et précisions – Commandites 2026-2028

Durée de l'entente

- Les commandites **Platine** et **Or** sont offertes dans le cadre d'une entente d'une durée de **trois (3) ans**, couvrant la période du **1er juillet au 30 juin** de chaque année.
- L'entente se renouvelle **prioritairement** pour le commanditaire en place, sous réserve d'une confirmation écrite.

Paiements

- Le montant annuel de la commandite est payable **en un seul versement** ou selon une entente de paiement convenue avec le club.
- Le paiement annuel doit être remis **avant le 1er juillet** de chaque année contractuelle, sauf entente contraire.

Roll-up et matériel visuel

- Le commanditaire doit **fournir son roll-up** (production, impression et livraison à ses frais).
- Tous les éléments visuels (logos, images, slogans) doivent être fournis en **format haute résolution** (PNG, JPG ou vectoriel).
- Le club s'engage à afficher le matériel fourni **pendant toute la durée de l'entente**, tant que celui-ci demeure en bon état.

Visibilité numérique

- Le commanditaire s'engage à fournir les versions officielles de son logo et de son nom d'entreprise pour les affichages Web et réseaux sociaux.
- Le club se réserve le droit d'ajuster la mise en forme pour respecter ses gabarits internes.

Changements ou mises à jour

- En cas de mise à jour du logo ou de l'identité visuelle du commanditaire, celui-ci doit fournir la nouvelle version au club.
- Tout remplacement de matériel (ex. : nouveau *roll-up*) reste **à la charge du commanditaire**.



Résiliation

- En cas d'interruption de la contribution financière durant la période contractuelle, le club se réserve le droit de **retirer la visibilité** du commanditaire.
- Le commanditaire peut résilier l'entente, mais **aucun remboursement** ne sera effectué pour l'année en cours.
- Si le club devait résilier l'entente pour une raison exceptionnelle, un **avis écrit de 30 jours** sera transmis.

Utilisation du nom du club

- Le commanditaire peut utiliser le nom et le logo des Vestales dans ses communications, **sur approbation préalable du club.**

Modifications aux inclusions

- Les inclusions et avantages peuvent être ajustés par le club, mais le **niveau de visibilité général sera maintenu.**
- Toute modification majeure sera communiquée **par écrit** au commanditaire.

Responsabilité

- Le club n'est pas responsable des dommages, pertes ou vols concernant le matériel fourni (ex. : *roll-up*).
- Le commanditaire s'engage à respecter l'image, les valeurs et la mission du club dans toutes ses communications publiques.

Confidentialité

- Les informations financières ou contractuelles échangées dans le cadre de la commandite demeurent **confidentielles** entre les deux parties.

Nous vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous portez à notre programme de commandites et pour votre soutien envers nos jeunes athlètes. Votre engagement contribue directement à leur développement sportif, artistique et personnel. Au plaisir de collaborer avec vous et de faire rayonner la natation artistique dans notre communauté.